

Il faut que cette attitude change, car quoi qu'on dise, nos politiques économiques n'ont pas fonctionné depuis trois ou quatre ans. Puisqu'elles n'ont pas été efficaces, il faut examiner les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées. Il faudrait demander à tous les gens de faire connaître leurs idées sur la manière dont notre économie devrait être dirigée. Il faudrait ouvrir les portes, pour ainsi dire, et encourager l'apport d'idées nouvelles aussi rapidement que possible. C'est important pour le Canada. L'élaboration des politiques économiques est une affaire trop importante pour qu'on la laisse aux hommes politiques qui estiment avoir fait une excellente besogne s'ils survivent politiquement. La situation est assurément tout autre.

J'espère que les députés voudront bien appuyer mon projet de loi qui, s'il était adopté, obligerait le gouverneur de la Banque du Canada à comparaître tous les six mois devant le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques pour expliquer les politiques monétaires que la Banque entend suivre. Ce bill ne vise en aucune façon à limiter l'autorité, les pouvoirs et les responsabilités du gouverneur de la Banque du Canada. Il vise à rendre publics les discussions et les débats sur la façon dont s'élabore la politique monétaire au Canada. Il obligerait le gouverneur de la Banque à révéler au comité quels sont les objectifs des politiques économiques et monétaires de la Banque. Il l'obligerait également à comparaître de nouveau six mois plus tard pour expliquer les raisons qui ont pu l'inciter à dévier de ces politiques. Cette mesure nous fournirait l'occasion de discuter ouvertement de la façon dont s'élaborent les politiques monétaires au Canada.

Une discussion de cette nature est importante pour le Canada, puisque la masse monétaire chez nous a augmenté plus rapidement que celle de tout autre pays du monde occidental, à l'exception peut-être de la Grande-Bretagne. Cette croissance est évidemment l'une des principales causes de notre taux d'inflation. Néanmoins, si j'ai présenté cette mesure, c'est afin de ramener la question des prises de décisions économiques sur la place publique, là où elle devrait être. Quand je dis que l'élaboration des politiques économiques ne se fait pas en public, je ne critique pas le gouverneur de la Banque du Canada. C'est ainsi que fonctionne notre système qui est toutefois loin d'être efficace. Il faudrait davantage d'échanges, de discussion, de participation. La prise de décisions dans ce domaine doit se faire en public.

En outre, il est absolument essentiel de renvoyer le rapport du Conseil économique du Canada au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Le comité devrait être informé des perspectives de l'économie. Le ministre et ses collègues devraient être disposés à discuter le rapport du Conseil économique et manifester leur accord et leur désaccord, selon le cas. En Allemagne de l'Ouest, pays de l'Occident où la tenue de l'économie a été la meilleure, c'est précisément ce que doit faire le ministre des Finances. Un rapport économique est déposé ou présenté. Le ministre doit y répondre. Il doit démontrer pourquoi il est erroné s'il l'est et pourquoi les mesures qu'il préconise sont préférables. Le débat qui s'ensuit est public et la tenue de l'économie de ce pays se passe de commentaires.

Les citoyens qui ne font pas partie du gouvernement doivent participer beaucoup plus à la prise de décisions économiques qu'ils ne le font à l'heure actuelle. Nous devons utiliser toutes les idées possibles et le gouvernement doit les prendre en considération. Nos dirigeants doivent avoir l'occasion de justifier publiquement leurs

Le budget—M. Gillies

décisions. Après tout, le monde évolue. Les régimes économiques ont évolué aussi, et l'économie canadienne a changé considérablement. Les formules qui étaient appropriées aux années cinquante et soixante ne valent plus dans les années 70 et ne le vaudront probablement plus jamais. Nous devons trouver des solutions.

● (1630)

Le message du budget du 23 juin est clair. Il faut revoir de fond en comble la façon dont s'élaborent les politiques au Canada. Si nous pouvons avoir un budget comme celui-là dans une telle conjoncture économique, c'est le signe manifeste que quelque chose ne va pas. Il n'y a pas de solutions immédiates ou magiques aux problèmes de l'inflation, du chômage, de la pleine croissance, de la balance des paiements, des taux d'intérêt élevés, etc. Personne ne prétend qu'il y en ait. Mais ce que je veux dire, c'est que s'il n'y a pas de solutions immédiates, toutes trouvées ou nouvelles, les anciennes ne valent pas non plus. Tant que nous nous évertuons à appliquer de vieilles solutions à de nouveaux problèmes, nous nous heurtons aux mêmes problèmes que nous avons actuellement.

Durant les années quarante, après la fin de la seconde guerre mondiale, les pays ont décidé les uns après les autres qu'il n'était plus question que leurs peuples subissent les ravages des cycles économiques qui se produisaient depuis un siècle dans les démocraties industrialisées occidentales. Ils ont décidé de changer les gouvernements, de créer un cadre de plein emploi et de stabiliser des prix au moyen de politiques économiques. La science de l'économie, si tant est qu'on puisse l'appeler une science, a évolué suffisamment pour leur permettre d'adopter des politiques de ce genre de 1945 à 1965. Les dépressions qui ravageaient le monde avant 1945 ne se sont plus reproduites. Mais nous sommes maintenant entrés dans une ère où les politiques qui donnaient de bons résultats à cette époque sont maintenant désuètes.

Je suis convaincu qu'en 1945, c'est uniquement parce que les pays ont adopté des politiques de plein emploi et de stabilité relative des prix que les démocraties sociales telles que nous les connaissons ont pu survivre. Si nous avions connu durant les années cinquante des dépressions du genre de celle des années trente, la démocratie telle que nous la connaissons actuellement n'existerait plus.

Nous devons trouver un moyen d'agir sur la nouvelle situation économique à laquelle nous faisons face. Elle est tout aussi critique que celles des années 30 en ce sens que nous connaissons à la fois des cycles plus brefs et des niveaux d'inflation et de chômage plus élevés. A moins de trouver un moyen de parer à ces problèmes, il sera difficile d'assurer la survie de nos démocraties.

La grande période d'après-guerre est terminée, alors que l'économie était saine et avait une belle tenue. Les structures de l'économie sont différentes maintenant tant dans notre pays qu'à l'étranger. De nouvelles formules s'imposent. Ce devrait certes être la leçon qu'enseigne le budget du 23 juin. Les anciennes méthodes pour régler les problèmes comme le chômage et l'inflation ne donnent tout simplement pas de résultats. Nous devons en changer. En ce qui concerne le Canada, la première chose à faire est d'élargir tout le secteur de l'élaboration des politiques. L'examen et l'élaboration des politiques doivent se faire selon des critères totalement nouveaux. Même si l'on doit considérer le budget du 23 juin, à la lumière des critères ordinaires, comme une véritable catastrophe, il faut reconnaître que dans la mesure où il a attiré l'attention sur la nécessité de modifier du tout au tout notre processus